

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT SUR LA TARIFICATION DES FORMATIONS
PORTEES PAR L'IUT DE CLERMONT-FERRAND

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 19 MAI 2017,

Vu le code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016 ;

Vu l'avis favorable du Conseil de Gestion de l'IUT de Clermont-Ferrand du 9 mai 2017 ;

Vu l'avis favorable des membres de la CFVU du 10 mai 2017 ;

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'université Clermont Auvergne,

APRES avoir délibéré,

DECIDE

d'adopter la tarification suivante à compter de la rentrée universitaire 2017 - 2018 pour les formations portées par l'Institut Universitaire de Technologie de Clermont-Ferrand :

TARIFICATION DES DIPLOMES NATIONAUX EN FORMATION CONTINUE

Type	Intitulé	Responsable Pédagogique	Volume horaire global	Tarification
DUT	GEA cycle à horaires aménagés	M. NEHEMIE	526 h	5 260 €
DUT	1 ^{ère} année toutes options	chefs de département	-	6 500 €
DUT	2 ^{ème} année toutes options	chefs de département	-	6 000 €
Licence professionnelle	tous parcours	responsables de formation	-	5 800 €

Formations continues en alternance

Type	Intitulé	Responsable Pédagogique	Volume horaire global	Tarifification horaire
DUT 2 ^{ème} année	Génie Industriel et Maintenance (GIM)	Tony CANO	512 h	9,15 € / h
Licence professionnelle	Biologie Analytique et Expérimentale (parcours Techniques de diagnostic médical)	Carole ZANIN Pierre DAUMAR	472 h	10 €
	Bio Industries et bio technologies (parcours Etudes moléculaires, cellulaires et intégrées des molécules bio actives)	Mathilde BONNET	465 h	10 €
	Industries Agro-alimentaires : gestion, production et valorisation (parcours innovation et valorisation des produits alimentaires de terroir)	Adnane HITMI	460 h	10 €
	Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi	Aurélie LESCURE	450 h	10 €
	Métiers de la gestion et de la comptabilité : Révision comptable	Hervé ROUCHON	415 h	10 €
	Gestion Opérationnelle et Comptabilité de la Paie	Evelyne BERNARD	475 h	10 €
	Métiers de l'informatique Application Web (Parcours Développement d'Applications Intranet /internet)	Sébastien SALVA	498 h	10 €
	Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels (Parcours Développement d'applications pour plateformes mobiles)	Cédric BOUHOURS	500 h	10 €
	Métiers des réseaux Informatiques et télécommunications (Parcours : administration et sécurité des réseaux)	Nadine GIRAUD	457 h	10 €
	Qualité Hygiène sécurité santé et environnement	Eric CAUDRON	500 h	De 9,15 à 11 € selon branche professionnelle
	Maintenance et technologie : Systèmes Pluritechniques (Parcours Systèmes Industriels Automatisés et maintenance) (2 parcours)	Tony CANO	500 h	9,15 €
	Métiers de l'instrumentation de la mesure et du contrôle qualité (parcours métrologie et contrôle)	Damien VACHER	495 h	10 €
	Métiers de l'Informatique : Conduite de Projets (Parcours Numérique 3 D)	Christophe LOHOU	490 h	10 €
	Métiers du numérique / conception, rédaction et réalisation Web (Parcours production multimédia)	Owen APPADOO	430 h	10 €

TARIFICATION DES FORMATIONS NON DIPLÔMANTES

Type	Intitulé	Responsable Pédagogique	Volume horaire global	Effectif	Tarification	Commentaires
Inter entreprise	Formation « Robotique »	Flavien PACCOT	12 h	2 à 5	3 000 €	Tarif de groupe
Inter entreprise	Anglais (INRA)	Kate JAMES	15 h	4 à 5	1 150 €	Tarif de groupe

Type	Intitulé	Responsable Pédagogique	Volume horaire global	Effectif minimum FC	Tarification	
					FI / RE	FC
Inter entreprise	Formation spécifique destinée aux personnes réalisant les procédures expérimentales sur animaux vivants : Modules de base	Philippe LUCCARINI	13 h	12	-	500 €
Inter entreprise	Formation spécifique destinée aux personnes réalisant les procédures expérimentales sur animaux vivants : Modules de spécialisation rat-souris	Philippe LUCCARINI	32 h	12	150 €	1 000 €
Inter entreprise	Chirurgie expérimentale chez les rongeurs	Elisabeth NOIRAULT	28 h	6	-	1 200 €
Repas et pause-café du matin (par jour)						15 €

Membres en exercice : 37

Votes : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstentions: 0

Le Président,



Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2017-05-19-07_2

TRANSMIS AU RECTEUR : 22/05/2017

PUBLIE LE : 22/05/2017

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.